



Toiture refaite à neuf mais toujours affaissée

Par **PAULO30**, le **22/09/2011** à **10:14**

Bonjour,

Ayant décidé de refaire ma toiture, je contacte plusieurs artisans pour des devis. Ceux-ci allant du simple au double, je me décide pour un artisan qui me demande 11000 euros. Mon ancienne toiture, très abîmée, présentait un affaissement au niveau de la poutre principale. A mi-travaux, je m'aperçois alors que cet artisan n'a pas essayé de remonter cette poutre principale et qu'il s'est contenté de remettre les tuiles neuves sur les anciennes poutres...

Conclusion : la toiture neuve présente toujours cet affaissement par le milieu !

Désolé et furieux, je lui fais part de mon mécontentement. Il me répond que esthétiquement ce n'est pas le top mais que mécaniquement il n'y aura aucun problème et que s'il fallait changer ou remonter cette poutre principale, il fallait compter environ 4000 euros de plus...

Moi je trouve que ce n'est pas normal, il m'a fait un devis et je suis en droit d'avoir une toiture neuve ET droite ! Moi je considère qu'il devait le préciser dans le devis que s'il fallait remonter cette poutre principale, cela coûterait plus cher...

Que dois-je faire ? La toiture est maintenant terminée et j'ai déjà tout payé.